

Réforme du CAPEPS : une génération sacrifiée - ANESTAPS - C3D STAPS - SNEP-FSU

Marquée par un manque de dialogue social depuis des mois, la réforme de la formation des enseignant·es est aujourd'hui suspendue aux arbitrages du budget 2026. L'ANESTAPS, le SNEP-FSU et la C3D STAPS alertent sur les vives inquiétudes qui habitent plus que jamais les étudiant·es, futur·es enseignant·es d'EPS et formateur·rices du CAPEPS.

UN NOMBRE DE PLACES INSUFFISANT ET HYPOTHÉTIQUE

Après avoir annoncé le nombre de postes ouverts au concours pour juillet, le Ministère de l'Education Nationale a communiqué le mois dernier une répartition indicative des postes au concours. Le Ministre a de son côté indiqué dans la presse que le nombre de postes ne serait que définitif seulement en janvier. Ce manque de clarté génère un climat anxiogène pour les candidat·es sur trois années de formation : licence 3 et master.

Le nombre de postes indicatif au CAPEPS M2 est annoncé à 645 contre 670 l'an dernier. Cette baisse n'a pas de sens au regard des besoins d'enseignant·es dans les collèges et lycées du pays. Le nombre de postes au concours L3 est annoncé à 478. Un total extrêmement faible en prévision de la rentrée 2028, date à laquelle les lauréats de la session 2026 entreront en fonction dans les établissements secondaires. Nous rappelons ici que l'EPS n'est pas une discipline en difficulté de recrutement, les candidat·es sont nombreux·euses pour les deux concours. 6 000 étudiant·es sont inscrit·es en L3 EM cette année.

UNE RÉFORME QUI CREUSE LES INÉGALITÉS TERRITORIALES

Le gouvernement n'a pris aucune directive nationale sur la mise en place de potentiels parcours "non-lauréat" dans les INSPE. L'ouverture de ces parcours "non-lauréat" ou l'augmentation de capacité d'accueil dans les masters actuels, qui permettraient la poursuite d'étude en MASTER des étudiant·es ayant validé leur licence mais non-lauréat du CAPEPS, dépendent donc des moyens humains et financiers des universités, dont bon nombre d'entre elles sont en difficulté budgétaire. La mise en place de diplômes universitaires pour permettre de préparer le concours après la L3 fera peser des coûts de formation plus importants sur les étudiant·es. En ne faisant aucun choix, l'Etat laisse sans perspective des milliers d'étudiant·es et crée des inégalités territoriales massives. La réussite des étudiant·es ne peut dépendre d'initiatives locales et doit être sécurisée par un engagement clair du ministère.

UNE ENVELOPPE INCERTAINE POUR LA PRÉPARATION AU CONCOURS

L'enveloppe nationale permettant la mise en place des heures dédiées à la préparation au concours n'a toujours pas été reçue par les universités. Cela met donc les universités dans une position incertaine sans garantie d'avenir pour la formation. Encore une fois le ministère doit assumer clairement les engagements pris.

Face à ces constats, l'ANESTAPS, le SNEP-FSU et la C3D STAPS appellent les ministères de l'Education Nationale et de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche à verser aux universités les enveloppes budgétaires nécessaires à :

- Une sécurisation des dispositifs de préparation aux concours dans l'ensemble des STAPS pour aller vers l'égalité des chances de tous les candidat·es
- L'ouverture des masters M2E aux non-lauréats avec des cours complémentaires permettant une préparation au concours
- Le maintien des sites de formation et de postes de formatrice·s et de formateur·s
- La facilitation de l'ouverture des masters STAPS et de l'augmentation de leur capacité d'accueil

L'ANESTAPS, la C3D STAPS et le SNEP-FSU continueront de porter la voix des futur·es enseignant·es d'EPS et des personnels des Staps et des Inspe. Cette discipline, essentielle à l'éducation et à l'émanicipation de la jeunesse, mérite des enseignant·es formé·es dans des conditions justes et équitables.

Emma Leonardri

Présidente - ANESTAPS

emma.leonardi@anestaps.org

06.51.93.14.13

Guillaume BODET

Professeur des Universités et

Président - C3D STAPS

secretariat@c3d-staps.com

07.82.98.46.88

Coralie Benech

Co-Secrétaire Générale

du SNEP-FSU

coralie.benech@snefpsu.net

01.44.62.82.23